

## FRAIS RELIÉS AUX ÉTUDES 2022-2023

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC – TEMPS PLEIN)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription (par session)	160 \$
		Frais généraux (par session) <sup>1</sup>	185 \$
		Fondation du CNDF (par session) <sup>2</sup>	25 \$
		Cotisation à l'Association générale des étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy et la Fédération étudiante du Québec (par session)	25 \$
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par session
<b>FORMATION TEMPS PLEIN</b>	NNC.0J	Composition musicale et techniques audio à l'image	1 730 \$
	NNC.0K	Enregistrement et sonorisation	1 730 \$
	CTC.04	Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires (en ligne) <sup>3</sup>	1 185 \$
	JEE.1A	Éducation à la petite enfance (0-6 ans – 1 200 h) (en ligne)	1 185 \$
	JCA.0V	Techniques d'intervention en milieu correctionnel	1 780 \$
	JCC.16	Spécialisation en prévention des incendies (en ligne)	Voir note <sup>4</sup>
	JCC.1M	Technologie de l'estimation en bâtiment	1 860 \$
JCC.1L	Technologie de l'évaluation en bâtiment	1 860 \$	
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC – TEMPS PARTIEL)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription	20 \$/cours
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par cours
<b>FORMATION TEMPS PARTIEL</b>	JCC.12	Recherche des circonstances et de la cause d'un incendie	Voir note <sup>5</sup>
	EEC.2X	Technologie de l'inspection de bâtiments	Voir note <sup>6</sup>
	JCC.17	Coordination d'intervention interdisciplinaire en sécurité civile	Voir note <sup>7</sup>
	JEE.1A	Éducation à la petite enfance (0-6 ans Reconnaissance des acquis et des compétences)	Voir note <sup>8</sup>
Stationnement	Frais de logement en résidence	Étudiants non-résidents du Québec	Étudiants internationaux
Des frais de 50 \$ par année scolaire sont demandés pour obtenir la vignette et l'autocollant obligatoires. Un espace de stationnement peut aussi être réservé. Informez-vous auprès de la réception du pavillon Central.	Les frais varient entre 345 \$ et 400 \$ par mois, pour une durée de 9 mois. Consultez le site Web du Campus : <a href="http://www.cndf.qc.ca/residences">www.cndf.qc.ca/residences</a>	Des droits de scolarité additionnels peuvent s'appliquer pour les étudiants canadiens nés hors Québec et pour les résidents permanents n'ayant pas le statut de <i>résident du Québec</i> . Consultez le site Web du CNDF. <a href="http://www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis">www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis</a>	Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site Web du CNDF : <a href="http://www.cndf.qc.ca/international">www.cndf.qc.ca/international</a>
<b>Information sur les crédits d'impôt reliés aux études au verso</b>			

<sup>1</sup> Les frais généraux comprennent, entre autres, l'accès aux installations sportives et aux services de physiothérapie, la carte étudiante, l'accès au réseau sans fil et un crédit d'impression de 250 copies.

<sup>2</sup> La contribution à la Fondation est déductible d'impôt et peut être remboursable sur demande.

<sup>3</sup> Pour la cohorte démarrant à la session d'automne, les droits de scolarité pour les sessions 1 et 2 sont de 2 035 \$ et de 1 835 \$ pour la session 3.

<sup>4</sup> Droits de scolarité de 3 195 \$ pour 510 h de cours pour la 1<sup>ère</sup> session et 1 395 \$ pour 195 h de cours la 2<sup>e</sup> session.

<sup>5</sup> Droits de scolarité 3 cours de 45 h à 995 \$/cours, pour un total de 2 985 \$.

<sup>6</sup> Droits de scolarité 1 cours de 45 h à 330 \$/cours, 3 cours de 75 h à 550 \$/cours et 1 cours de 90 h à 660 \$/cours, pour un total de 2 640 \$.

<sup>7</sup> Droits de scolarité 4 cours de 45 h à 510 \$/cours et 1 cours de 135 h à 1 530 \$/cours, pour un total de 3 570 \$.

<sup>8</sup> Droits de scolarité pour les sessions 1 et 2 sont de 810 \$ et de 610 \$ pour la session 3.



5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3  
418 872-8041 / sans frais : 1 800 463-8041 / télécopieur : 418 872-3448 / courriel : [info@cndf.qc.ca](mailto:info@cndf.qc.ca)

Le Campus Notre-Dame-de-Foy se réserve le droit d'apporter tout changement aux frais reliés aux études sans préavis.

### Calcul du coût annuel net des droits de scolarité 2022-2023 – TEMPS PLEIN

Composition musicale et techniques audio à l'image	4 150 \$							
Enregistrement et sonorisation		4 150 \$						
Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires (intensif sur 3 sessions)			6 755 \$					
Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires (en ligne) et Éducation à la petite enfance (en ligne)				5 380 \$				
Techniques d'intervention en milieu correctionnel					4 250 \$			
Spécialisation en prévention des incendies						4 910 \$		
Technologie de l'estimation en bâtiment							4 410 \$	
Technologie de l'évaluation en bâtiment								4 410 \$
<b>Crédits d'impôt reliés aux études</b>								
Fédéral : 15 % des droits de scolarité admissibles	( 623 ) \$	( 623 ) \$	( 1 013 ) \$	( 807 ) \$	( 638 ) \$	( 737 ) \$	( 662 ) \$	( 662 ) \$
Provincial : 8 % des droits de scolarité admissibles	( 332 ) \$	( 332 ) \$	( 540 ) \$	( 430 ) \$	( 340 ) \$	( 393 ) \$	( 353 ) \$	( 353 ) \$
<b>Total des crédits <sup>(1)</sup></b>	<b>( 955 ) \$</b>	<b>( 955 ) \$</b>	<b>( 1 553 ) \$</b>	<b>( 1 237 ) \$</b>	<b>( 978 ) \$</b>	<b>( 1 130 ) \$</b>	<b>( 1 015 ) \$</b>	<b>( 1 015 ) \$</b>
<b>COÛT ANNUEL NET (Droits de scolarité – Total des crédits)</b>	<b>3 195 \$</b>	<b>3 195 \$</b>	<b>5 202 \$</b>	<b>4 143 \$</b>	<b>3 272 \$</b>	<b>3 780 \$</b>	<b>3 395 \$</b>	<b>3 395 \$</b>

### Calcul du coût net des droits de scolarité 2022-2023 – TEMPS PARTIEL

Recherche des circonstances et de la cause d'un incendie (45 heures)	995 \$							
Technologie de l'inspection de bâtiments (45 heures)		330 \$						
Coordination d'intervention interdisciplinaire en sécurité civile (45 heures)			510 \$					
<b>Crédits d'impôt reliés aux études</b>								
Fédéral : 15 % des droits de scolarité admissibles	( 149 ) \$	( 50 ) \$	( 77 ) \$					
Provincial : 8 % des droits de scolarité admissibles	( 80 ) \$	( 26 ) \$	( 41 ) \$					
<b>Total des crédits <sup>(1)</sup></b>	<b>( 229 ) \$</b>	<b>( 76 ) \$</b>	<b>( 118 ) \$</b>					
<b>COÛT NET (Droits de scolarité – Total des crédits)</b>	<b>766 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>392 \$</b>					

(1) Les crédits d'impôt pour les droits de scolarité non réclamés peuvent être reportés à des années ultérieures.

Les droits de scolarité de tous les programmes sont déductibles d'impôt - ce tableau n'est pas complet.

Les références fiscales sont basées sur l'année civile 2020.

Pour plus d'information, contactez madame Cristina Nitu, aux Services financiers  
au 418 872-8242, poste 2335 ou par courriel [nituac@cndf.qc.ca](mailto:nituac@cndf.qc.ca)



5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3  
418 872-8041 / sans frais : 1 800 463-8041 / télécopieur : 418 872-3448 / courriel : [info@cndf.qc.ca](mailto:info@cndf.qc.ca)

Le Campus Notre-Dame-de-Foy se réserve le droit d'apporter tout changement aux frais reliés aux études sans préavis.